

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du nommé Pierre-Joseph Simons, sergent au 3^{me} régiment de chasseurs à pied.

MESSIEURS,

Le suppliant, né à Pannesheid (Prusse), le 15 décembre 1808, a servi en Belgique dès 1830, dans un corps de volontaires; le 1^{er} mai 1831, il a été engagé comme chasseur; il s'est réengagé le 11 octobre 1833 pour le terme de six ans, et le 1^{er} juin 1837 pour un terme de quatre ans, à prendre cours au 11 octobre 1839, de sorte que son service finira le 11 octobre 1843.

Il expose que son intention est de rester au service de la Belgique, et il demande la naturalisation ordinaire

Le pétitionnaire a constamment fait preuve de bonne conduite, et sa manière de servir ne laisse rien à désirer.

Les autorités appuient sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS AÎNÉ.
